



Mars 2022 – n° 88

# Fromelenne Infos



## Le SAVIEZ-VOUS?

Deux scrutins importants attendent les Français en 2022. L'élection **PRÉSIDENTIELLE** se tiendra les dimanches **10 et 24 avril 2022**, suivie des **LÉGISLATIVES**, les dimanches **12 et 19 juin 2022**.

Si vous êtes absent et que vous souhaitez donner procuration à quelqu'un pour qu'il vote à votre place, la personne à qui vous donnez votre pouvoir, appelée le délégué, peut très bien être une personne inscrite dans une autre commune. C'est une nouveauté. Cependant, le délégué devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Vous pouvez donner procuration de deux façons :

► Sur internet via le site [Maprocuration.gouv.fr](http://Maprocuration.gouv.fr)

► En vous rendant à la gendarmerie, avec le formulaire de demande de procuration Cerfa n° 14952\*03 que vous pouvez télécharger sur internet et préremplir. Vous pouvez compléter le formulaire sur place.

Directeur: Pascal GILLAUX  
Rédacteur: Bruno BISSEUX  
et les membres de la commission  
Photo de couverture: Pascal DERMIEN  
N° dépôt légal: 165 – mars 2022

Caligrafik

Conception graphique & réalisation  
06 76 72 15 44  
[studio@caligrafik.com](mailto:studio@caligrafik.com)

Imprimé sur du papier PEFC

2 | Mars 2022

**A**vec la crise de la COVID, qui n'a pas vu, un jour, un masque abandonné ou perdu, dans les rues ou dans la nature ? Qui n'a pas vu des mégots de cigarettes jonchant le sol ? Qui n'a pas vu des canettes ou bouteilles jetées dans la nature ?

Il peut arriver que l'on perde inconsciemment un papier ou autre déchet qui tombe de nos poches. Par contre, il n'est pas tolérable de voir des gestes d'incivilité avec des masques, bouteilles, papiers... jetés dans la nature. Encore plus intolérable lorsqu'une poubelle est à proximité.

IL FAUT SAVOIR que :

► Si un fumeur met quelques minutes à fumer sa cigarette, la nature met 12 ans pour détruire le mégot.

► Si nous buvons une bouteille en quelques minutes à quelques heures, la nature mettra 500 ans pour digérer les canettes en aluminium, 1 000 ans pour les bouteilles en plastique et 4 000 ans pour les bouteilles en verre.

► Si nous devons porter 4 heures maximum un masque avec la COVID, la nature le portera 500 ans avant de le détruire, de par sa composition avec le polypropylène.



Les photos ci-dessus ont été prises près du site du Nichet, site qui reçoit du public avec les grottes. Nos employés communaux nettoient régulièrement ce site.

Même si nous ne sommes pas les auteurs de ces actes, restons tous vigilants et posons-nous la question avant de jeter un objet dans la nature.

# Le MOT du MAIRE

Chers Fromelennois, Chères Fromelennoises,

Voilà bien longtemps, plus d'un an, que vous n'avez pas trouvé votre Fromelennes Info dans votre boîte aux lettres et vous avez été nombreux à le réclamer. La pandémie de COVID 19 n'explique pas tout. Mais il faut bien reconnaître qu'elle a accéléré la transformation de notre société. Toujours plus vite, toujours plus connectée, toujours plus spontanée, toujours plus paradoxale alors que les médias nous assèment quotidiennement avec la reprise de l'économie meilleure que prévue et qu'il n'y a plus assez de composants électroniques pour construire des voitures ou des jouets. À la place du chômage, on parle de plus en plus d'offres d'emploi non pourvues. Les évolutions sociétales sont nécessaires et nous ne pouvons pas nous y soustraire. Tout juste pouvons-nous espérer que notre société en devienne meilleure. Pas sûr, à voir l'augmentation de la violence en France et partout dans le monde.



À l'heure de vous écrire ces quelques mots, l'annonce de fermer l'atelier tuberie de Tréfimétaux impliquant la suppression de 119 emplois vient de tomber. C'est une terrible épreuve que les salariés de l'usine doivent affronter, une fois de plus. Dès la nouvelle tombée, à mon initiative et celle du Député Pierre Cordier, nous avons alerté toutes les forces vives du département qui se sont immédiatement mobilisées. Plusieurs réunions avec les partenaires sociaux et avec les dirigeants de Tréfimétaux ont déjà eu lieu. D'ores et déjà, nous avons fait remonter nos inquiétudes et notre détermination à défendre l'usine et tous ses emplois jusqu'au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Tout cela, avant même le début officiel de la procédure du plan social qui a démarré le 25 janvier 2022.

Depuis 2 ans, le quotidien de notre municipalité est quelque peu perturbé. Entre les confinements, les nombreuses réformes à mettre en œuvre, les inondations de cet été, les cas contacts au sein de nos personnels et des membres du Conseil Municipal, et autres évènements dont la liste serait trop longue à faire ici, ce n'est pas le travail qui manque même si cela n'est pas toujours visible par nos habitants.

L'année 2021 a permis la reprise de nombreuses activités dans notre commune. La Fontaine des Jeux reprend du service à son tour avec une nouvelle équipe à sa tête. Vous découvrirez les détails dans les pages qui suivent. Malheureusement, l'arrivée de la 5<sup>e</sup> vague de l'épidémie a contraint à l'annulation de nombreuses festivités prévues en fin d'année.

Nous avançons également sur nos grands projets au premier rang desquels la réfection des trottoirs de la route départementale 46 et la lutte contre l'insécurité routière, véritable fléau qui gangrène la vie de toutes les communes de France et Navarre. Nous devrions pouvoir démarrer une première tranche de travaux au deuxième semestre 2022, entre le Stade Georgin et Flohimont. À ce projet de sécurisation de cette partie de voirie s'ajoutera aussi la vidéoprotection que nous envisageons de mettre en place, en divers points de la commune.

Ce sont des projets complexes et surtout très coûteux sur lesquels nous devons travailler avec de nombreux partenaires et tenter de trouver des subventions si nous voulons les mener à bien. Les finances communales, même si elles sont en bonne forme, ne suffiront pas à elles seules.

Enfin, l'internet à très haut débit est annoncé pour le début de l'année 2022 (ce qui peut aller, nous dit-on, jusqu'au 30 juin 2022, sic !). Très attendu surtout dans des petites communes comme la nôtre où les débits d'internet provoquent souvent des crises de nerfs.

L'année 2022 ne débute pas sous les meilleurs auspices, vous l'aurez compris. Pourtant si les nuages sont nombreux, au sens propre comme au sens figuré, le soleil finit toujours par revenir. Une fois de plus, nous ne pourrions pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux et croyez bien que nous le regrettons. Mais dès que nous y serons autorisés, nous organiserons une réunion publique au cours de laquelle je vous présenterai en détail les projets à venir. Et bien sûr, nous clôturerons ce moment par le verre de l'amitié.

En attendant, je profite donc de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et à tous, pour cette nouvelle année, tous mes vœux de bonne santé, beaucoup de soleil dans vos vies, votre travail et que tous vos projets se réalisent. Gardons espoir car l'espoir fait vivre.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Votre Maire Pascal GILLAUX et son Équipe Municipale

# Sécurité routière : bientôt du neuf dans nos rues

C'est un sujet récurrent qui s'invite dans de nombreuses conversations de longue date. Pas une rue n'est épargnée par les vitesses excessives des automobilistes de tout âge et de tout sexe. Eh oui ! il n'y a pas que les jeunes qui sont à incriminer. Certains, certaines moins jeunes sont aussi coupables de rouler trop vite. Lutter contre ce fléau n'est pas thématique facile à traiter. Les normes, dont notre pays est particulièrement prolix, n'autorisent pas l'utilisation de solutions parfois simples et efficaces sur les voies de circulation publiques.

La route d'accès au site de Nichet relève d'une catégorie particulière, ce qui a permis d'installer quelques systèmes de ralentisseurs pas chers et très efficaces. Ils ne peuvent malheureusement pas être installés partout où on le souhaiterait.

Des potelets en plastique ont également été posés au carrefour de la RD 46 et la route « du Four à Chaux », juste devant la salle du Richat. Le résultat est édifiant même si un des potelets a déjà été bien « chiffonné » par un chauffard probablement surpris par cette installation. Bizarrement, personne n'est venu en mairie rédiger un constat d'assurance.

L'équipe Municipale travaille actuellement à la réfection



des trottoirs le long de la RD 46 qui devrait débuter en 2022. C'est l'occasion de mettre en place des aménagements sécuritaires destinés à faire diminuer la vitesse de circulation des véhicules avec des techniques innovantes.

Mais chuuuuttt ! Dossier secret pour le moment qui vous sera bientôt présenté en détail. C'est promis.

Un autre dossier est également à l'étude, celui

de la vidéoprotection. Plusieurs réunions ont déjà été organisées avec le référent dans ce domaine à la Gendarmerie, afin de dimensionner au mieux ce projet ou, pour parler plus simplement, de définir combien et à quels endroits il faudrait installer des caméras pour répondre au mieux à nos attentes. Entrées de villages, rond-point de Tréfimétaux, écoles, route d'accès de Nichet, Richat... sont en tête de liste mais il pourrait y avoir d'autres points.

# Internet Haut débit

Depuis le 15 décembre dernier, l'internet haut débit est (enfin) arrivé dans notre commune grâce à la fibre optique. L'information est parvenue assez laconiquement en mairie et les réunions habituellement organisées par LOSANGE, société qui a déployé la fibre, ont été annulées pour raisons sanitaires. Nombre d'habitants se posent la question de savoir quand la fibre passera dans leur rue.

En fait, la fibre a normalement été installée dans toutes les rues de la commune. Il vous suffit donc de vérifier auprès de l'opérateur internet de votre choix si votre maison est éligible ou non.

Vous pouvez trouver la liste des opérateurs sur le site internet de LOSANGE : <https://www.losange-fibre.fr/>. Les grands opérateurs nationaux mais pas tous, commercialisent déjà des

offres internet haut débit, il existe aussi d'autres opérateurs moins connus. Cette liste n'est pas figée et donc d'autres opérateurs peuvent encore venir s'ajouter. C'est lorsque vous souscrivez un abonnement « fibre », qu'un rendez-vous est fixé automatiquement avec un technicien qui va venir chez vous installer la fibre et la nouvelle box.

**Bon surf!**

## La chapelle mise en lumière



L'avez-vous vue? Il est encore temps d'aller l'admirer avant que les jours ne s'allongent trop.

La chapelle Sainte Rolande à Flohimont est sortie de l'ombre grâce à un très bel éclairage réalisé par les Services Techniques de la commune.

Une bien jolie mise en lumière et bravo à nos agents pour ce magnifique travail.



# Des nouveaux ordinateurs pour les enfants de l'école des Nutons et des nouveaux tableaux blancs interactifs pour les maîtresses.

L'informatique est devenue un domaine incontournable dans le monde du travail comme dans la vie de tous les jours. En témoigne la disparition de certains services publics remplacés par internet.

Aujourd'hui, les déclarations d'impôts, à la CAF, les inscriptions en tout genre, tout se fait par la toile. Il est donc important de former nos enfants à l'utilisation des ordinateurs.

La Municipalité a profité d'un nouveau plan d'aide à la transformation numérique mis en place par l'État, à travers l'Éducation Nationale.

Grâce à ce plan, ce sont 10 ordinateurs qui sont venus remplacer les ordinateurs vieux de 10 ans devenus obsolètes et les 3 classes de l'école des Nutons ont été équipées de tableaux blancs interactifs qui trônent désormais à la place des tableaux noirs.

Les craies et les brosses à effacer les tableaux sont désormais rangées dans nos souvenirs.

Coût de l'opération : environ 12 000 € dont seulement 3 000 € à la charge de la commune.



# La fontaine des jeux

Après plusieurs années d'interruption, la fontaine des jeux a de nouveau ouvert ses portes à Fromelennes, à la « Maison Pour Tous » rue Linard.

Depuis le 16 novembre, Lisiane DUJEU, Mireille CHOIN et Marie Christine JULIN sont heureuses de vous accueillir tous les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 pour partager des moments de convivialité à travers des jeux de société comme le Scrabble, Triominos, Rummikub, jeux de cartes...

L'accès des activités est ouvert aux habitants de Fromelennes et des communes voisines qui le souhaitent.

N'hésitez pas, si vous aimez jouer à des jeux de société ou même si vous souhaitez discuter avec d'autres personnes, vous pouvez les rejoindre tous les mardis.

Un goûter sera offert chaque semaine.



Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Lisiane, Mireille ou Marie Christine au :

CHOIN Mireille: 03 24 42 26 06  
 JULIN Marie Christine: 06 51 04 58 67  
 DUJEU Lisiane: 06 07 22 92 48

					V	O	U	S				
L					E							
I					N	O	M	B	R	E	U	X
N		R			E				I			
A	M	U	S	E	Z				E			
R		E		T					N			
D												

Ces rencontres devront naturellement se faire dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

# L'HARMONIE

Que serait Fromelennes sans son harmonie présente lors des différentes commémorations et manifestations dans notre village ?

Avec la crise sanitaire que nous connaissons, elle a dû s'adapter pour permettre, à ses musiciens, de poursuivre les répétitions en limitant le nombre de personnes présentes.

C'est par pupitre, c'est-à-dire par types d'instruments, que les répétitions avaient

lieu. Mais c'est grâce aussi aux deux chefs de musique (BILLY Brigitte et COLAS Daniel) qui se sont rendus disponibles pour assurer ces répétitions.

Contrairement à d'autres harmonies, l'harmonie n'a pas connu de démission suite aux confinements.

Au fur et à mesure des semaines, les répétitions ont pu reprendre avec tous les musiciens le mercredi soir.

Durant l'année 2021, l'harmonie a participé aux différentes commémorations organisées à Fromelennes, mais aussi à Chooz et Rancennes.

**1 Le 1<sup>er</sup> mai**, les musiciens étaient au rendez-vous pour la traditionnelle vente de muguet. Contrairement aux autres années, le défilé dans Fromelennes et Flohimont ne pouvait pas se faire. Et c'est donc devant la salle de répétition que l'harmonie a vendu ses bouquets. Du fait de l'absence de vendeurs sur Givet, tous les bouquets furent vendus en moins d'une heure. À 8 heures, tous les brins de muguet étaient vendus.

**2 Le 21 juin**, il n'était pas concevable de célébrer la fête de la musique sans faire retentir quelques notes dans Fromelennes. C'est sur le kiosque qu'une petite aubade fut proposée aux Fromelennois.





3

3 Après la levée des restrictions sanitaires, l'harmonie a décidé d'organiser son traditionnel barbecue **début juillet**. C'est sur le site de Nichet qu'a eu lieu ce barbecue. Encore une fois, de nombreuses personnes ont répondu présent et ont participé à l'ambiance de cette journée.

La retraite aux flambeaux du 13 juillet a dû être annulée malheureusement à cause des intempéries.



4

4 Le 12 septembre, l'harmonie a été invitée à participer à la foire-exposition de Chalons en Champagne. Durant quelques heures, elle a déambulé au sein de cette foire en proposant son répertoire musical.



5

**5** La semaine suivante, c'est à la fête patronale de Fromelennes que l'harmonie était présente.

Une nouvelle fois, le concert d'automne en association avec l'AOAG (Association des Organistes et Accordéonistes Givetois) a dû être reporté au printemps 2022. La date de ce prochain concert est en cours de détermination.

**6** Mais l'harmonie, c'est aussi la sainte Cécile. Le **27 novembre**, une messe

suivie d'un concert furent proposés aux Fromelennois pour la fête de la sainte patronne des musiciens. À l'issue du concert, les musiciens se sont retrouvés autour d'un repas.

L'année ne peut pas se terminer sans fêter Noël. Des chants de circonstances furent proposés au public présent sur la place. Le même jour, au soir, l'harmonie a participé à la parade de Noël de Chooz. Avec leurs instruments scintillants d'une multitude de LED,

les musiciens proposèrent, encore une fois, une prestation de qualité.

Pour cette nouvelle année avec cette 5<sup>e</sup> vague de contamination, la traditionnelle choucroute du mois de février a été annulée.

Mais le programme de ces mois à venir est assez chargé et vous ne manquerez pas d'entendre, de nouveau, la musique de l'harmonie dans les rues de notre village.



6

# Inondations du mois de juillet: le réchauffement climatique ne s'est pas distingué par les températures relevées

Effectivement, après les sécheresses des étés 2019 et 2020, c'est même plutôt le contraire que nous avons connu en 2021 avec des températures anormalement basses et énormément d'humidité. À un tel point que la question d'annuler le feu d'artifice du 13 juillet s'est posé comme dans de nombreuses municipalités.

Après les annulations en cascade de festivités en tout genre depuis le premier confinement, la Municipalité a fait le choix du maintien, profitant d'une légère accalmie prévue par Météo France vers 23h 15.



Seule la retraite aux flambeaux, en concertation avec l'Harmonie Municipale de Fromelennes, a été supprimée.

La société de chasse nous a proposé des grillages et la soirée était animée par DJ Mous.





Les artificiers ont régalé les yeux des nombreux spectateurs qui s'étaient massés sur l'esplanade du Richat et au bord de la route du « Four à Chaux », pour voir le magnifique feu d'artifice, pendant que le bal du 13 juillet organisé par la Société de Chasse de Fromelennes battait son plein.

Les réjouissances furent de courte durée. Alors que le bouquet final n'avait pas encore illuminé le ciel de Fromelennes, un premier signalement faisait part d'un ruissellement important sur le chemin de Roulet à Flohimont.

Arrivé sur place, le chemin rural n'était plus visible car il était entièrement recouvert par 10 centimètres d'eau.

Le caniveau qui servait à piéger les cailloux au début de la route en tarmac était complètement obstrué et l'eau filait jusqu'à la rue Armand Malaise, qu'elle dévalait submergeant tous les avaloirs pour terminer sa course sur la placette du Centre de Formation de Tréfimétaux qui s'était transformée en un lac.



Un peu plus tard, c'est la route Félix Près qui était coupée devant la Ferme de l'Abbaye envahie par 50 centimètres d'eau dans laquelle quelques conducteurs imprudents ont noyé le moteur de leurs voitures. La décision a été prise de barrer la route en concertation avec les élus Givetois.

Nouvel appel cette fois de la Gendarmerie vers 4 heures du matin: la route de Charnois était totalement recouverte par les cailloux et les drains qui se trouvaient dans les fossés ont été totalement emportés. Heureusement, l'arrivée de Monsieur Hervé Francotte, maire de Charnois, et de son fils avec le puissant tracteur de l'exploitation agricole familiale ont permis de dégager la route.

Les Services Techniques ont quant à eux nettoyé le reste de la chaussée.

Si le 14 juillet a laissé un peu de répit, en revanche, la pluie redoublera d'intensité dans la nuit du 14 au 15. Au petit matin, la rue Félix Près était noyée par des ruissellements d'eau provenant des cultures sous le Nichet, le débit d'eau du ruisseau du Fond des Vaux était tel que le pont sous la route départementale au niveau du Stade Georgin était totalement saturé par les flots.

Une bonne partie des habitations de la rue Poteau a rapidement été envahie par les eaux. Ce n'était guère mieux à Flohimont, où la Houille est sortie de son lit en

amont de l'usine Tréfinmétaux qui a dû être évacuée.

Devant l'usine, le rond-point était lui aussi recouvert d'eau et une vigilance particulière était portée au pont de la

rue des Vieilles Forges, où le niveau était à un cheveu de passer au-dessus du tout nouveau mur de la berge reconstruit à peine un mois avant. Qui sait ce qu'il serait advenu si ce mur n'avait

pas été reconstruit. Dans la journée, le mur d'enceinte de l'usine cédait sous la pression de l'eau et s'écroulait dans le lit de la rivière.



Mais c'est à la Manufacture que l'inondation était la plus impressionnante. Le mur de la berge en amont du pont qui mène au Cul d'Houille a cédé sous les flots et quelques heures plus tard, c'était au tour du mur qui protège l'habitation de Monsieur et Madame IBOUDGHACENE.

Le lendemain, alors que la pluie avait enfin cessé et que les flots s'étaient retirés, l'heure était à la constatation

des dégâts et aux déclarations aux compagnies d'assurances.

Les fossés de la route de Charnois ont été curés rapidement et remis en état, mais un arrêté d'interdiction de passer sur la passerelle derrière la salle du Richat, ont dû être pris. Elle sera réparée dès que le niveau de la rivière le permettra. Les murs de berge de la Manufacture, propriétés de la

Communauté Ardenne Rives de Meuse et des habitants riverains devront aussi être reconstruits.

Un mois de juillet amer à vite oublier.

La Municipalité tient à remercier sincèrement Monsieur Hervé Francotte et son fils, ainsi que Monsieur Claude Guenet pour l'aide qu'ils ont apportée dans la nuit du 13 au 14 juillet.

# Centre aéré d'été



L'été dernier, notre centre aéré d'été s'est une fois encore déroulé dans d'excellentes conditions, pour le plus grand bonheur des enfants des communes de Rancennes et Fromelennes.

C'est avec un plaisir certain que nous avons repris notre partenariat avec la commune de Rancennes qui avait, par manque d'inscriptions, dû cesser le centre aéré quelques années.

Les activités se sont bien déroulées sur nos deux communes, du 7 juillet 2021 au 13 août 2021, permettant ainsi aux enfants de profiter des infrastructures de Fromelennes durant trois semaines mais aussi de Rancennes, les trois autres semaines.

29 enfants, âgés de 6 à 14 ans, ont fréquenté les animations dispensées tous les après-midi. La fréquentation est plutôt à

la hausse, gageant de la réussite des animations et de la qualité appréciée de notre centre aéré.

Malgré les aléas des restrictions sanitaires en vigueur, de nombreuses animations ont été proposées : grands jeux, initiation à l'escrime et à la boxe dispensée par des intervenants d'associations, ateliers culinaires, piscine, cinéma, bowling. Des sorties ont également eu lieu : visite de la grotte de Nichet, visite des grottes et du parc animalier de Ham-sur-Lesse, balade sur la Meuse à bord du Charlemagne, entre-autres.

Des idées d'animations émises par les enfants ne manquaient pas.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour le prochain centre aéré Fromelennes-Rancennes qui devait avoir lieu aux vacances de Pâques, durant une semaine.

## Quelques rappels

Deux périodes de centre aéré sont organisées : une semaine aux vacances de Pâques et six semaines aux vacances d'été.

## Modalités d'inscriptions

Le centre aéré est ouvert aux enfants âgés de 6 à 14 ans, scolarisés sur une des deux communes ou ayant leurs grands-parents sur la commune de Fromelennes ou Rancennes (*avec attestation écrite des grands-parents que l'enfant réside chez eux durant les vacances*).

Les enfants de Landrichamps et Charnois qui sont scolarisés sur les écoles de Fromelennes et Rancennes sont acceptés sur le centre aéré.

Le 30 octobre dernier, le Rotary Club de Hastière a organisé une marche de 6 et 10 kilomètres entre le Domaine de MASSEMBRE et la grotte de Nichet. Malgré un temps pluvieux, les participants ont apprécié les parcours très diversifiés alternant entre les sentiers, le village et les bois. Cette marche était suivie d'un repas à la salle du Richat.

Tous les fonds collectés lors de cette journée ont été reversés au profit de la recherche contre la maladie de parkinson.

La maladie de parkinson est une maladie neurologique chronique dégénérative (perte progressive des neurones) qui affecte le système nerveux central et qui provoque des troubles progressifs : mouvements ralentis, tremblements, rigidité puis troubles cognitifs. La maladie débute habituellement entre 45 et 70 ans. C'est la deuxième maladie neurodégénérative la plus fréquente, après la maladie d'Alzheimer.

Le Rotary Hastière soutient, en 2020, « Stop Parkinson Walk » dont le président, atteint de cette maladie, a organisé et a participé à une marche 1 500 km sur 49 jours autour de la Belgique. Suite à cette participation, la marche entre le domaine de Massembre et la commune de Fromelennes a été organisée pour poursuivre la collecte de fonds et financer la lutte contre cette maladie.



Le Rotary est une association humanitaire comprenant de nombreuses antennes à travers le monde dont celle d'Hastière en Belgique. Dans la pointe des Ardennes, nous avons également un club sur Fumay.

Une des actions internationales de cette association est d'aider à vaincre la polio. Et ce n'est pas en vain car depuis peu, l'Afrique a connu son dernier cas.

Mais ce sont aussi des actions locales qui sont mises en œuvre avec, par exemple, la mise en place, dans les écoles primaires de l'entité

d'Hastière, de distributeurs de gels hydroalcoolique contre la COVID.

Le Rotary Club d'Hastière s'est également mobilisé suite au passage de la tornade à BEAURAING et a ainsi permis, à la maison d'accueil d'enfants de retrouver des jeux neufs, en bois, jeux qui avaient été emportés lors de la tornade.

Si vous désirez suivre les actions du Rotary ou être informé des futures manifestations locales, vous pouvez vous connecter sur la page Facebook du Rotary Club de Hastière.

# TÉLÉTHON 2021 : Générosité toujours présente mais encore une année sans manifestation

# AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Photo : Journal l'Ardennais

Cela a commencé dès le 20 novembre avec une marche de 8 km organisée par les trois municipalités de Chooz, Givet et Fromelennes.

Le départ était donné à la salle des fêtes de la Manufacture, direction la Voie Verte via le Moulin Boreux et arrivée à la Halle de Chooz, magnifiquement restaurée, où une soupe à l'oignon bien chaude attendait les 280 participants parmi lesquels figuraient notre maire, Pascal Gillaux, Jean-Marie Barreda, maire de Chooz, et Angélique Wautot, maire adjointe de Givet.

Une belle réussite qui a permis de récolter 1 500 € reversés au profit de l'AFM Téléthon et que les trois élus ont appelé de leurs vœux à rééditer l'an prochain.

De nombreuses manifestations inédites avaient été imaginées par les associations Fromelennoises pour la journée du samedi 4 décembre pour le TÉLÉTHON 2021. Elles ont dû être annulées en raison de l'épidémie. Mais qu'à cela ne tienne, fidèles à leurs habitudes et à leur sens de la générosité, les Fromelennois ont tout de même répondu

présent comme ils le font depuis plus de 20 ans maintenant.

Avec la vente de croissants, la vente de lasagnes organisée par les Écoles et les dons des associations communales ou d'habitants, c'est 1 837 € supplémentaires qui ont été remis à Madame Marie-Paule Julliard, Coordinatrice Adjointe de l'AFM Téléthon et habitante de Fromelennes.

Merci à toutes et à tous de votre générosité et à l'année prochaine.

# Le Père Noël est passé pour les enfants du Personnel Communal

Des témoignages rapportent d'étranges phénomènes observés dans le ciel de Fromelennes, dans la soirée du vendredi 17 décembre. Une étoile filante ? un ovni ? un avion ?

Rien de tout cela. C'est le Père Noël en chair et en os qui est venu en avant-première pour récompenser les enfants de nos agents communaux, au cours d'une petite réception à la salle du Richat. Pas de banquet, conditions sanitaires obligent, mais il y avait une bonne ambiance autour du verre de l'amitié partagé avec le Conseil Municipal, dans le respect des consignes gouvernementales.

Et puisqu'ils l'ont bien mérité eux aussi, les agents ont aussi été récompensés par le Père Noël avec des Chèques Cadeaux La Pointe.



C'était l'occasion pour Monsieur le Maire de remercier chacun d'eux pour leur travail et leur implication, particulièrement en ces temps bousculés.



## Repas des anciens, pas encore cette fois !!!

Menu gastronomique, spectacle de magie, animation musicale, tout était prévu pour le repas du Comité d'Aide aux Anciens qui devait avoir lieu le 12 décembre 2021. Le début de la 5<sup>e</sup> vague

de l'épidémie en a décidé autrement pour la seconde année consécutive.

Le Comité a comme l'an dernier, distribué des chèques cadeaux La Pointe, d'une

valeur de 30 €, à tous les habitants de plus de 65 ans.

Espérons que 2022 permettra enfin de se retrouver pour ce moment de convivialité avec nos aînés.

# CONCOURS MAISONS FLEURIES



Chaque année, vous êtes nombreux à fleurir votre maison, que vous ayez une propriété avec jardin ou sans jardin. Ce fleurissement apporte un cachet supplémentaire à notre village.

La municipalité a donc décidé de récompenser les maisons les plus fleuries en offrant des chèques cadeaux la

pointe aux propriétaires ou locataires.

La remise des prix a eu lieu en octobre dernier à la salle de la Manufacture.

Voici la liste des 3 premiers de chaque catégorie.

Pour les maisons sans jardin :

M. et M<sup>me</sup> BESNARD Yvon,  
M<sup>me</sup> QUIMERCH Christine

M. et M<sup>me</sup> ENGLEBERT Claude.

Pour les maisons avec jardin :

M. JEANMARTY Yves,  
M. BORTOLOTTI Sylvain,  
M. CARLIER Cyril.

Merci et bravo pour le fleurissement de vos maisons.

## CONCOURS MAISONS ILLUMINÉES pour NOËL

Comme pour le fleurissement des maisons cet été, un jury a sillonné les rues de notre village pour récompenser les maisons décorées et illuminées pour Noël.

Cette année encore, vous avez été nombreux à redoubler d'effort pour décorer et illuminer vos maisons pour les fêtes de fin d'année.

Félicitations à M. CASTELNOT François, NAVIAUX Raphael, BERTOLUTTI Didier,

GRODECOEUR Arnaud et LECLERCQ Jean qui se partagent les trois premières places du classement des maisons illuminées avec jardin et à MM. CHAROT Raoul, PAQUET Grégory et ENGLEBERT Claude pour les maisons décorées sans jardin.

Avant les fêtes de Noël, un jeu de piste a été organisé. Le but était de retrouver un message caché dans Fromelennes, où les lettres de ce dernier se trouvaient sur les maisons illuminées. Quelques

courageux Fromelannois et Fromelannoises ont parcouru le village à la recherche de ce message.

Il est vrai que certaines lettres étaient bien cachées et pas facile à découvrir.

Nous tenons à remercier les habitants qui ont joué le jeu en affichant ces lettres et nous tenons également à féliciter les gagnants qui sont : M<sup>me</sup> SAULTIER Nathalie, M<sup>lle</sup> LEPAGE Flora et M<sup>me</sup> VERRYDT Nicole.

# Une saison touristique en demi-teinte

Adaptation au contexte sanitaire oblige, les grilles de la grotte de Nichet n'ont été ouvertes que le 1<sup>er</sup> juin 2021 au lieu du 1<sup>er</sup> avril traditionnellement.

À l'image du secteur touristique dans le département des Ardennes et malgré tous les efforts de l'équipe des 5 guides : Sylvie, Aly, Élodie, Dylan et Julie, complétée par 4 étudiants au mois de juillet et août, la fréquentation a été moins importante qu'espérée avec 2 500 visiteurs.

En cause, le climat qui n'a pas vraiment incité les touristes à s'arrêter chez nous.

Pour la **SAISON TOURISTIQUE 2022**, la Municipalité lance un **APPEL À CANDIDATURE** pour recruter **5 guides à temps non-complets pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**, sous réserve d'éventuelles mesures gouvernementales.

Les candidatures sont à adresser à la Mairie.

Les étudiants qui souhaitent postuler pour travailler pendant les vacances d'été, peuvent d'ores et déjà envoyer leur candidature.

## L'observatoire du Pin Noir a disparu

Construit en 2010, avec sa double vigie à 8 et 12 mètres de hauteur, il faisait l'émerveillement des visiteurs en offrant un point de vue imprenable jusqu'au Manoir d'Agimont.

Mais voilà, il faut savoir qu'un tel équipement doit faire l'objet d'une double inspection annuelle par des sociétés spécialisées : un premier contrôle de l'état phytosanitaire de l'arbre en lui-même et un second contrôle de l'état de solidité de la structure.

Le premier a mis en évidence un étranglement de l'arbre au niveau des câbles de maintien des plateaux de vigie. Ceci explique que le pin avait changé de couleur ces dernières années. Il était devenu de plus en plus gris.

La solution simple, sur le papier en tout cas, était de desserrer les étreintes des câbles. Malheureusement, le constructeur de cet observatoire a fait faillite il y a plusieurs années.

Nous avons contacté d'autres constructeurs d'équipements comparables qui ont tous refusé d'intervenir sur le nôtre car cela aurait engagé leur responsabilité décennale sur la totalité de l'ouvrage qu'ils n'ont pas construit.

Enfin, le filet de sécurité qui entoure la passerelle népalaise, a une durée de vie limitée et le temps était venu de le remplacer. Il n'aurait pas reçu le feu vert du second contrôle.

Sans pouvoir être certain que l'observatoire présentait un bon niveau de sécurité,

impossible de le laisser ouvert au public.

Trouver un prestataire pour démonter l'observatoire et sauver l'arbre, s'est révélé pratiquement impossible.

Les discours affichés sur la protection de la nature et le respect des normes sont l'archétype même du double langage trop souvent utilisé par celles et ceux qui nous gouvernent. C'est donc la mort dans l'âme qu'il a fallu se résoudre à couper l'arbre. L'Équipe Municipale réfléchit donc à d'autres équipements en remplacement qui seraient moins contraignants en termes de sécurité.

Toutes les idées sont les bienvenues. Vous pouvez en faire part au secrétariat de la mairie.

# OBSERVEZ notre NATURE AUTREMENT

Saviez-vous que la commune de Fromelennes dispose d'un patrimoine géologique exceptionnel ?

À savoir un néostratotype du Givétien, une coupe de référence internationale, connue

localement sous la dénomination coupe du Terne des Marteaux.

Eh oui ! Notre jolie commune est une « star » et nous ne le savons pas.

## Un peu d'histoire

Le Givétien est un étage géologique de l'échelle stratigraphique internationale et il correspond à une tranche de temps d'à peu près 5 millions d'années, il y a environ 385 mA, dans le Dévonien, l'un des systèmes géologiques de l'ère paléozoïque.

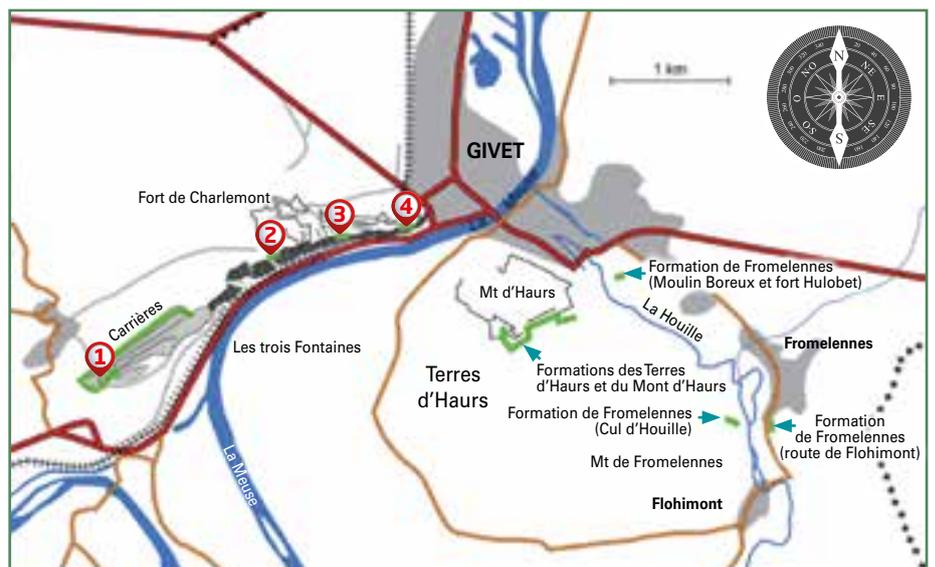
Dès 1828, l'expression Calcaire de Givet est utilisée par Jean-Baptiste-Julien d'Omalus d'Halloy (1783-1875). C'est en 1879 que Jules Gosselet (1832-1916), grand géologue des Hauts de France, introduit le terme Givétien pour le Calcaire de Givet des escarpements des bords de la Meuse, au sud de Givet, sous la forteresse de Charlemont.

Malgré les difficultés d'accès, ces affleurements deviennent alors le stratotype historique du Givétien, c'est-à-dire la coupe de référence internationale.

Eonothème / Èon	Séries / Époque	Étage/Âge	GSSP	Âge (Ma)	
				Érathème / Ère	Système / Période
Phanérozoïque	Dévonien	Supérieur	Famennien	358,9 ± 0,4	
			Frasnien	372,2 ± 1,6	
		Moyen	Givétien	382,7 ± 1,6	
			Eifélien	387,7 ± 0,8	
			Emsien	393,3 ± 1,2	
		Inférieur	Pragien	407,6 ± 2,6	
			Lochkovien	410,8 ± 2,8	
		Silurien	Pridoli	Ludfordien	419,2 ± 3,2
				Gorstien	423,0 ± 2,3
			Ludlow	Homérien	425,6 ± 0,9
	Sheinwoodien			427,4 ± 0,5	
	Wenlock		Télychien	430,5 ± 0,7	
			Rhuddanien	433,4 ± 0,8	
	Llandovery		Hirnantien	438,5 ± 1,1	
			Katien	440,8 ± 1,2	
	Dovien		Supérieur	Sandbien	443,8 ± 1,5
				Darriwilien	445,2 ± 1,4
		Moyen	Daniégien	453,0 ± 0,7	
					458,4 ± 0,9
					467,3 ± 1,1

Suite aux nombreuses études menées dans la région, la définition du Givétien a évolué : constitué initialement d'un seul ensemble « le Calcaire de Givet », il comprend aujourd'hui différentes unités (= Formations).

Plusieurs néostratotypes plus faciles à étudier ont donc été désignés et parmi eux la coupe du Terne des Marteaux, c'est-à-dire les affleurements de part et d'autre de la D46 entre Flohimont et Fromelennes.



- ① Formation de Trois-Fontaines
- ③ Formation du Mont d'Hours
- ② Formation des Terres d'Hours
- ④ Formation de Fromelennes

Alors au cours de vos prochaines balades, « observez notre nature autrement ».

# Travaux au cimetière

Comme vous le savez, la mairie a lancé, deux procédures, la première de reprises de concessions à l'état d'abandon et la seconde pour la régularisation des tombes sans concession dites en terrain commun.

L'idée est de récupérer des emplacements disponibles sur le cimetière mais aussi pour maintenir la sécurité des sépultures et veiller au bon état général du site funéraire.

Ces obligations s'imposent aux communes au regard de la Loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire.

En vous rendant au cimetière, vous avez pu constater qu'un bâtiment a récemment été construit, sur le haut du nouveau cimetière, venant consolider le mur délabré entre le nouveau et l'ancien cimetière : il s'agit d'un ossuaire.

Affecté à perpétuité, ce bâtiment, obligatoire, est destiné à recevoir les reliquaires.

La commune a mandaté une société qui devrait intervenir fin mars, début avril pour l'exhumation des 86



sépultures inscrites dans les procédures, sépultures dont les familles ne se sont pas manifestées.

Les travaux réalisés dans le cimetière seront effectués en respectant, bien entendu, un cahier des charges bien précis (périmètre délimité, barriérage occultant...). Les gravats seront évacués dans des bennes pour être soumis ensuite à un traitement spécialisé. Les corps exhumés seront transférés dans l'ossuaire communal, avec identification de chacun.

Une fois les travaux terminés, le terrain sera remis en état entièrement par la société mandatée.

Nous arrivons donc au terme de ce dossier des reprises de concession qui aura, tout de même, duré une dizaine d'années, entre le 1<sup>er</sup> diagnostic du cimetière dressé en octobre 2012 en collaboration avec une société

spécialisée et le relevage des tombes cette année.

La commune a certes réhabilité son cimetière, mais il nous paraît important de souligner un problème de taille auquel nous allons être confrontés : La Loi nous interdit, désormais, d'utiliser des produits phytosanitaires (ou désherbants), et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Bien évidemment, je vous laisse imaginer la vitesse à laquelle la végétation peut proliférer, en fonction des aléas météorologiques. Il n'y a pas besoin de vous rappeler l'été 2021 où la tonte des espaces verts a été une vraie calamité pour tous.

Nous comptons donc sur vous pour entretenir, chacun en ce qui vous concerne, les sépultures de vos défunts. **L'entretien du cimetière est l'affaire de tous !!!** Soyons tous vigilants pour maintenir la propreté de notre cimetière, en respect de nos défunts.

La municipalité remercie tout particulièrement l'association de généalogie de Fromelennes, avec un hommage tout particulier à sa présidente, Madame Anne-Marie VIGNERON, décédée en novembre dernier. Accompagnée de Madame Jacqueline JEANMART, elles ont,

toutes deux, réalisé en bénévoles, un travail titanesque de relevage des inscriptions sur chaque tombe de notre cimetière suivi d'un pointage avec le secrétariat de Mairie sur le plan papier du cimetière qui a désormais été transféré sur informatique.

# ÉTAT CIVIL 2021

Ils nous ont quittés en 2021.

DACHELET Michelle née JOURDY

décédée le 24 mai 2021 à Charleville-Mézières

DRIGO Bronislawa dite Berthe née SIERPINSKI

décédée le 1<sup>er</sup> juin 2021 à Revin

CONRATH Kévin décédé le 11 septembre 2021 à Fromelennes

VIGNERON Juliette née GIOT

décédée le 11 septembre 2021 à Givet

MAURICE Alain décédé le 25 septembre 2021 à Manacor (Espagne)

POCHET Paulette née JEANMART décédée le 26 septembre 2021

VIGNERON Anne-Marie née VIGNERON

décédée le 10 novembre 2021 à Fromelennes

DULAUROY Irène née MAROLLEAU

décédée le 7 décembre 2021 à Dinant (Belgique)

VIGNERON Thérèse née SERRA

décédée le 20 décembre 2021 à Fromelennes

ROBERT Ghislain décédé le 20 décembre 2021 à Reims

En 2021, la commune a connu des **NAISSANCES**.

VANSCOOR Lily née le 27 février 2021 à Dinant (Belgique)

DESCHEEMACKER Antoine né le 28 février 2021 à Sedan

THIAW Edouard né le 9 mars 2021 à Dinant (Belgique)

ROGGE Romée née le 29 mars 2021 à Dinant (Belgique)

ISHIMWE Elia née le 16 avril 2021 à Dinant (Belgique)

BRAUN Adèle née le 23 avril 2021 à Fumay

CORVAISIER Judith née le 28 avril 2021 à Dinant (Belgique)

VERRYDT Gabin né le 3 juin 2021 à Dinant (Belgique)

DEUDON Mila née le 29 juin 2021 à Dinant (Belgique)

GRODECOEUR Célestin né le 27 juillet 2021 à Dinant (Belgique)

LECOLLE Timéo né le 18 août 2021 à Dinant (Belgique)

LESIRE Louka né le 2 août 2021 à Dinant (Belgique)

LAURENT Juliette née le 24 septembre 2021 à Dinant (Belgique)

JOAQUIM Julian né le 28 septembre 2021 à Charleville-Mézières

BARTAK Mila née le 28 octobre 2021 à Dinant (Belgique)

BAOUCHE Hind née le 10 décembre 2021 à Dinant (Belgique)

Mais également 4 **MARIAGES**

MULLER Bernard et POTVIN Nathalie  
mariés le 10 juillet 2021 à Fromelennes

MPENGEKEZE Shima et ORSO-VILLANI Marine  
mariés le 11 septembre 2021 à Fromelennes

KUJAWA Sébastien et MAROTTE Isabelle  
mariés le 2 octobre 2021 à Fromelennes

LEFEVRE Rémi et CASTELNOT Anaïs  
mariés le 9 octobre 2021 à Fromelennes

**Ville de GIVET****DERNIÈRES INFORMATIONS : 11 février 2022**

**COMPTE TENU DU TRÈS FAIBLE NOMBRE DE  
DEMANDES DE RENDEZ-VOUS AU CENTRE  
DE VACCINATION DE GIVET, LE CENTRE**



**FERMERA LE VENDREDI 25 FÉVRIER, APRÈS LA SÉANCE  
DE VACCINATION. CE SONT LES PROFESSIONNELS  
DE SANTÉ LIBÉRAUX DE VILLE QUI PRENDRONT LA SUITE :  
MÉDECINS, PHARMACIENS, INFIRMIERS, ETC...**

**Jusqu'à cette date, pour se renseigner ou  
s'inscrire, il faut téléphoner au :  
03.24.42.98.40**

**Le mardi de 9H à 12H et de 14H à 16H**

**Le mercredi de 14H à 16H**

**Le jeudi de 9H à 12H et de 14H à 16H**

**La Ville de Givet et Santé Pointe remercient  
chaleureusement tous les professionnels de  
santé, ainsi que tous les agents communaux  
et tous les élus de Givet, qui se sont mobilisés  
pour vacciner environ 12730 personnes.**

**LE CENTRE RESTE**

**OUVERT LE VENDREDI 25 FÉVRIER**

**Rue de Mon Bijou à côté de l'Intermarché CONTACT**



<b>GENDARMERIE</b>	<b>17</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>SAMU</b>	<b>15</b>

**MAIRIE de FROMELENNES**

Tél.: 03 24 42 00 14  
Fax: 03 24 42 37 56  
fromelennes@wanadoo.fr  
www.fromelennes.fr

**Horaires d'ouverture au public:**

Du lundi au jeudi  
de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30  
Le vendredi  
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30  
Le samedi de 10h00 à 12h00